

PLAN DE CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE

Cadre sanitaire Année 2021-2022	Doctrines d'accueil	Protocole sanitaire	Activités physiques et sportives	Adaptations liées à l'établissement
Niveau 1 / Niveau vert	Cours en présentiel en lycée	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves ➤ Limitation des regroupements importants ➤ Désinfection des surfaces fréquemment touchées une fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service ➤ Maintien des mesures renforcées aération et lavage des mains 	<ul style="list-style-type: none"> ● Port du masque <p>Pas de port du masque ni en intérieur ni en extérieur lors d'une activité physique</p> <p>Port du masque pour les élèves statiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Lieux de pratique <p>Activité physique en intérieur et extérieur sans port du masque Activités aquatiques possibles</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Pratiques autorisées <p>Toutes les activités physiques et sportives sont autorisées</p>	<p><u>Pédagogie</u> <i>En début d'année,</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Création d'une feuille de route par les équipes pédagogiques de chaque classe qui prévoit les modalités de l'enseignement hybride et de l'enseignement à distance <p><u>Utilisation du numérique</u> <i>En début d'année</i> <i>Pour les élèves</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Ateliers numériques (distribution des codes ENT) <p><i>Pour les responsables légaux</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Diffusion des comptes Educonnect <p><u>Matériel</u> <i>En début d'année</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Repérage des besoins des élèves en matériel informatique

Cadre sanitaire Année 2021-2022	Doctrines d'accueil	Protocoles sanitaires	Activités physiques et sportives	Adaptations liées à l'établissement
<p>Niveau 2 / Niveau jaune</p>	<p>Cours en présentiel en lycée</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Maintien des mesures renforcées aération et lavage des mains ➤ Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves ➤ Limitation du brassage par niveau obligatoire ➤ Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service 	<ul style="list-style-type: none"> • Distances physiques adaptées selon les pratiques sportives. Sports de contacts proscrits en intérieur • Port du masque Pas de port du masque en intérieur et en extérieur lors d'une activité physique Port du masque pour les élèves statiques • Lieux de pratique Activité physique en intérieur et extérieur sans port du masque Activités aquatiques 	<p><u>Pédagogie</u> <i>En début d'année,</i> - Création d'une feuille de route par les équipes pédagogiques de chaque classe qui prévoit les modalités de l'enseignement hybride et de l'enseignement à distance</p> <p><u>Utilisation du numérique</u> <i>En début d'année</i> <i>Pour les élèves</i> - Ateliers numériques (distribution des codes ENT)</p> <p><u>Pour les responsables légaux</u> - Diffusion des comptes Educonnect</p> <p><u>Matériel</u> <i>En début d'année</i> - Repérage des besoins des élèves en matériel informatique</p>

Cadre sanitaire Année 2021-2022	Doctrines d'accueil	Protocole sanitaire	Activités physiques et sportives	Adaptations liées à l'établissement
<p>Niveau 3 / Niveau orange</p>	<p>Hybridation des cours à l'échelle de l'établissement</p> <p>Les classes sont présentes un jour sur deux dans l'établissement</p> <p>Par exemple La première semaine : Lundi/ mercredi / vendredi. La deuxième semaine : Mardi / jeudi</p> <p>Les modalités de l'alternance sont visibles sur Pronote.</p> <p>Elles sont communiquées aux familles par l'ENT, Pronote et par mail.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Maintien des mesures renforcées aération et lavage des mains ➤ Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves ➤ Limitation du brassage par niveau obligatoire ➤ Chaque classe aura sa salle. ➤ Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas ➤ Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur dans le respect d'une distanciation de deux mètres 	<ul style="list-style-type: none"> • Distances physiques 2 mètres pour les activités en statique, lors des activités en intérieur et en extérieur Activités de contacts proscrites en intérieur et extérieur • Port du masque Port du masque en intérieur lors d'une activité physique Port du masque pour les élèves statiques Activités sans port du masque uniquement en extérieur • Lieux de pratique Activités organisées sous réserve qu'elles concernent des élèves relevant d'un même groupe Pas de rencontre entre établissements ou entre différents groupes • Pratiques autorisées Aucun sport de contact n'est possible Activités en intérieur uniquement de « basse intensité » Activités en extérieur à l'exception de celles de contact 	<p>Pédagogie <i>En début d'année,</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Création d'une feuille de route par les équipes pédagogiques de chaque classe qui prévoit les modalités de l'enseignement hybride et de l'enseignement à distance <p><i>Lors de l'activation du niveau 3 / niveau orange</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Diffusion des feuilles de route par les professeurs principaux aux élèves et aux responsables légaux <p>Utilisation du numérique <i>En début d'année</i> <i>Pour les élèves</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Ateliers numériques (distribution des codes ENT) <p>Pour les responsables légaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diffusion des comptes Educonnect <p><i>Lors de l'activation du niveau 3 / niveau orange</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Utilisation de l'ENT et de Pronote, du site du lycée, comme moyens de diffusion des informations <p>Matériel <i>En début d'année</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Repérage des besoins des élèves en matériel informatique - Prêt d'ordinateurs possibles aux responsables qui en font la demande dans la limite des moyens du lycée

Cadre sanitaire Année 2021-2022	Doctrine d'accueil	Protocole sanitaire	Activités physiques et sportives	Adaptations liées à l'établissement
<p>Niveau 4/ Niveau rouge</p>	<p>Hybridation au lycée avec jauge à 50 % des effectifs de l'établissement</p> <p>Les classes sont présentes un jour sur deux dans l'établissement</p> <p><u>Par exemple</u> La première semaine : Lundi/ mercredi / vendredi. La deuxième semaine : Mardi / jeudi</p> <p>Les modalités de l'alternance sont visibles sur Pronote.</p> <p>Elles sont communiquées aux familles par l'ENT, Pronote et par mail.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Maintien des mesures renforcées aération et lavage des mains ➤ Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves ➤ Limitation du brassage par niveau obligatoire ➤ Chaque classe aura sa salle. ➤ Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas 	<ul style="list-style-type: none"> • Distances physiques 2 mètres pour les activités en statique, lors des activités en extérieur • Activités de contacts proscrites • Port du masque Port du masque pour les élèves statiques • Activités sans port du masque uniquement en extérieur • Lieux de pratique Activités en extérieur sans port du masque • Pratiques autorisées Activités en intérieur proscrites • Activités en extérieur à l'exception de celles de contact 	<p>Pédagogie <i>En début d'année,</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Création d'une feuille de route par les équipes pédagogiques de chaque classe qui prévoit les modalités de l'enseignement hybride et de l'enseignement à distance <p><i>Lors de l'activation du niveau 4 / niveau rouge</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Diffusion des feuilles de route par les professeurs principaux aux élèves et aux responsables légaux <p>Utilisation du numérique <i>En début d'année</i> <i>Pour les élèves</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Ateliers numériques (distribution des codes ENT) <p>Pour les responsables légaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diffusion des comptes Educonnect <p><i>Lors de l'activation du niveau 4 / niveau rouge</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Utilisation de l'ENT et de Pronote, du site du lycée, comme moyens de diffusion des informations <p>Matériel <i>En début d'année</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Repérage des besoins des élèves en matériel informatique - Prêt d'ordinateurs possibles aux responsables qui en font la demande dans la limite des moyens du lycée